

<b>Zeitschrift:</b>	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
<b>Herausgeber:</b>	Aînés
<b>Band:</b>	12 (1982)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Depuis 51 ans Robert Terretaz fait chanter les cloches de Martigny
<b>Autor:</b>	Gygax, Georges
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-829255">https://doi.org/10.5169/seals-829255</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DEPUIS 51 ANS

# ROBERT TERRETTAZ

111 marches, ça vous effraie? Peuh! Ce n'est jamais que l'équivalent de sept étages à se farcir quand l'ascenseur est en panne. Ça arrive partout, cinq ou six fois l'an. On râle un bon coup, en espérant que l'équipe des spécialistes réparateurs ne se fera pas attendre, et on entame l'ascension en s'efforçant de penser à autre chose. Banal, très banal.

Mais voilà, chers lecteurs, si vous étiez carillonneur comme l'est M. Robert Terrettaz, à Martigny, vous devriez bien considérer les marches comme des amies. Parce que, pour donner de la voix aux six cloches de l'église Notre-Dame-des-Champs, il vous faudrait les gravir sans rechigner, ces 111 marches, trois fois chaque dimanche, deux fois le samedi. Faites le compte: 5 fois 111, cela fait 555 marches à monter, et tout autant à descendre, soit 1110 par semaine. Soit, par année: 52 fois 1110 = 57 720. Or, Robert Terrettaz carillonne gaiement depuis 51 années, ce qui fait qu'il a à son actif, dans le même clocher, 2 943 720 marches. Imaginons un immeuble dans lequel, d'un étage à l'autre, il faut gravir 16 marches. M. Terrettaz, au cours de sa vaillante carrière de carillonneur, a, à ce jour, gravi 183 982 étages. Pardonnez-moi, mais en calcul j'étais un

cancre; je suis néanmoins certain de l'exactitude de ces multiplications. Divisons par dix, et nous obtenons une ville de 18 398 immeubles de 10 étages... Bref, tout cela prouve que M. Terrettaz a aussi bon pied que bon œil. N'a-t-il pas, pendant dix-sept années, fait l'ascension de son clocher dans les ténèbres, en s'aidant d'une petite loupiote de poche, pour aller à la rencontre de ses six belles cloches et des dizaines de pigeons qui roucoulent là-haut où commence le ciel?

Modeste, effacé, ce sympathique carillonneur se double d'un bon musicien, compositeur et exécutant. Cela nous paraît bien valoir une bourgeoisie d'honneur. Martigny ne la lui a pas encore décernée...

La vie de cet honorable citoyen est exemplaire. Il n'a jamais quitté sa ville où il est né en 1909 et a fait ses classes; où il a travaillé pendant 50 ans dans la même imprimerie comme compositeur typographe. Pendant 48 ans, il a soufflé dans un cornet à piston de l'Harmonie municipale. Il a animé un orchestre de chambre et a vaillamment tenu la trompette à l'armée. A l'intention de ses cloches, il a composé plusieurs mélodies: «Le retour des martinets», «La belle des belles», «Autour des usines»; nous en passons. Il continue de carillonner, souhaitant le faire longtemps encore, variant ses prestations pour le plaisir de ses concitoyens. «Si on me demande «La Paimpolaise», je le fais volontiers», dit-il.

Hélas, sa gentille épouse ne les entend guère, ces concerts: elle habite trop loin du clocher. Mais elle est fière de son homme: «Il ne va pas à la messe puisqu'il est dans le clocher, mais il a sûrement gagné son paradis!»

Fils d'un employé des CFF, Robert Terrettaz doit sa ferveur de carillonneur à son grand-père maternel, Adrien Luy, qui occupa ces fonctions pendant quarante ans. C'est lui qui révéla à Robert les secrets de son art en l'invitant à jouer avec six clochettes disposées sur la table de la cuisine, exactes répliques de celles de Notre-Dame. Robert Terrettaz apprit à les manier, à leur faire chanter les mélodies

**fait chanter les cloches de Martigny**

dies qu'Adrien exécutait au sommet de ses 111 marches, installé très inconfortablement, tirant et piétinant sur ses cordes, dépensant pas mal d'énergie: la plus grosse cloche, la Madeleine, ne pèse pas moins de 1000 kilos... C'est ainsi qu'aux côtés d'Adrien Luy, Robert Terrettaz attrapa le virus, ce qui lui permit de remplacer l'aïeul quand il était fatigué, malade, ou qu'il avait les jambes coupées par trois décis de fendant bien frais. «Il m'a appris une ou deux mélodies», précise Robert Terrettaz. «Actuellement, j'en connais une bonne quinzaine...»

En 1931, Adrien Luy meurt. Son petit-fils est appelé à lui succéder. Pour lui, c'est le début d'une passion que sa femme ne partage pas entièrement, parce que: «Jeunes mariés, nous ne pouvions jamais aller nulle part, le dimanche. Pensez: à 6 h. 15, l'Angélus; à 7 h. 30, la messe matinière; à 10 et 11 h., la grand-messe. Et, une fois par mois, à 14 h., les vêpres...»

Parmi beaucoup d'autres, Robert Terrettaz aime à évoquer un souvenir qui lui est particulièrement cher: l'Exposition nationale de 1964. «Pour les «Quarts d'heure valaisans», une partie des 32 cloches du carillon nous était réservée.» Notre héros sut les utiliser, les faire vibrer, tinter pour le plaisir de dizaines de milliers de visiteurs.

Oui, mais l'avenir? Qui succédera à M. Terrettaz quand il ne pourra plus gravir ses 111 marches? Avec un peu de tristesse dans la voix, le carillonneur répond: «Qui? Je n'en sais fichtre rien. Les jeunes s'en vont; le dimanche ils se promènent, vont au cinéma ou au foot. Alors sans doute faudra-t-il installer l'électricité...»

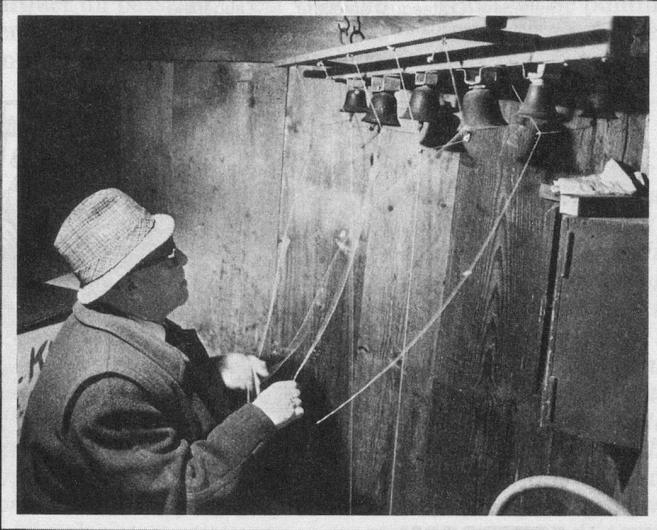
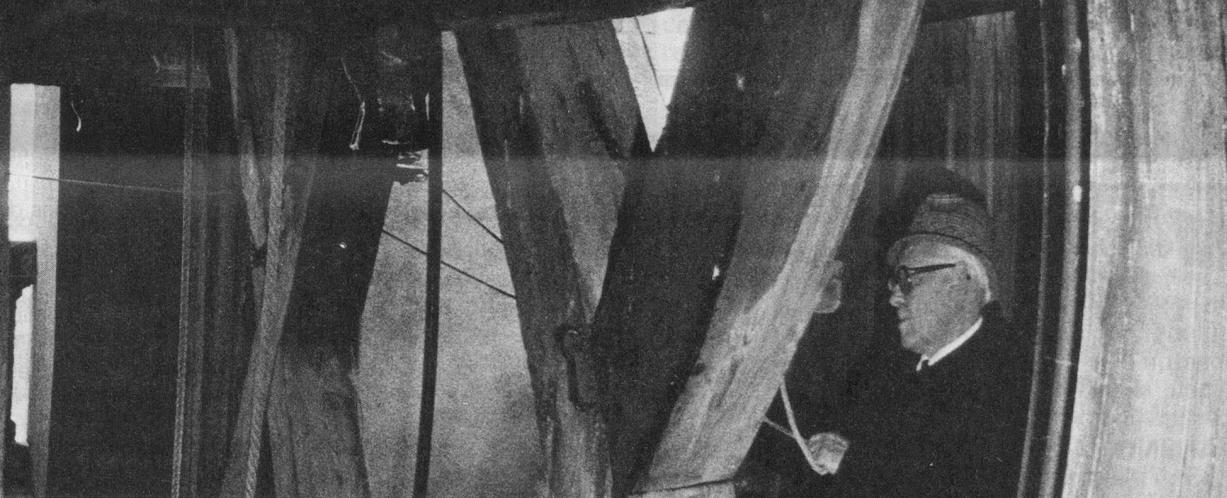
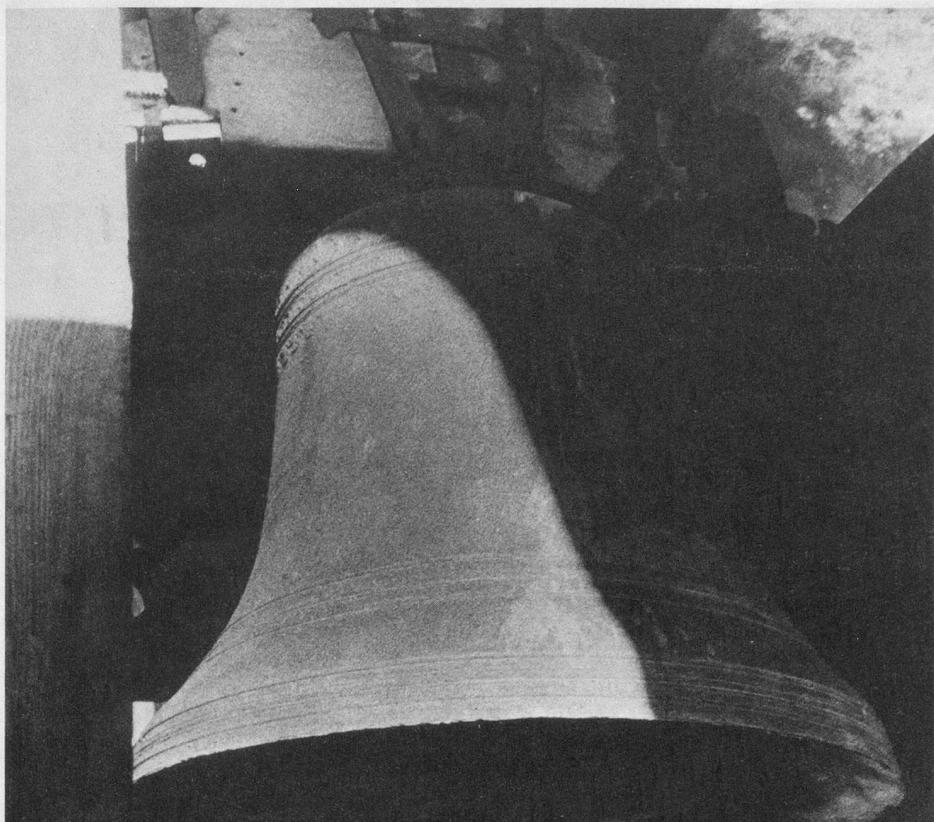
Souhaitons à M. Terrettaz de demeurer longtemps encore en forme. La machine, électrique, même perfectionnée, sera incapable de donner une âme aux cloches qui obéiront à un programme immuable, prévu d'avance, dépourvu de toute surprise. Alors, que dure le brave carillonneur de Martigny, et que les marches de son clocher lui soient légères.

Georges Gygax  
Photos Yves Debraine



Mme Terrettaz: «Il ne va pas à la messe, mais il a gagné son paradis...»

L'ascension du clocher. Pendant dix-sept ans, dans les ténèbres.



C'est avec ces six clochettes qu'Adrien Luy fit de Robert Terrettaz un remarquable disciple.

Bras et jambes sont sollicités. Position inconfortable, mais le résultat en vaut la peine.